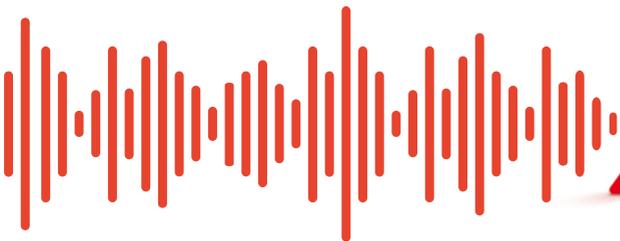


Élection de la Chambre du travail (AK) 2024 en bref



AK

WAHL 2024

Vienne, du 10 au 23 avril 2024

LES ÉLECTIONS DE L'AK : SIMPLE ET ESSENTIEL



**Les élections de l'AK à Vienne
auront lieu du 10 au 23 avril 2024.**

POURQUOI DOIS-JE VOTER?

Ce n'est qu'avec une AK forte que les intérêts des travailleurs et travailleuses peuvent être préservés. En votant, vous déterminez l'orientation politique de la représentation de vos intérêts pour les cinq prochaines années.

QUI VAIS-JE ÉLIRE?

Les 180 membres de l'assemblée plénière, le Parlement des travailleuses et des travailleurs. Ces membres éliront à leur tour la Présidente ou le Président et les autres responsables de la Chambre du travail.

COMMENT VOTER?

Vous pouvez voter directement au sein de votre entreprise ou par courrier. Ces deux méthodes sont simples et rapides. Le secret du vote est garanti dans les deux cas.

Conseil : lisez les publications concernant les élections de l'AK dans le magazine des membres « AK FÜR SIE ».



OÙ PUIS-JE VOTER?

Vous pouvez voter dans un bureau de vote au sein de votre entreprise dès lors qu'une circonscription électorale d'entreprise est mise en place. C'est le cas dans la plupart des grandes entreprises et entreprises de taille moyenne.

Si vous n'êtes pas en mesure de voter durant la période d'élection du fait d'un congés ou d'un changement d'emploi, vous pouvez demander une carte de vote. Comment l'obtenir ? Vous serez informé(e) en temps voulu par le bureau des élections de l'AK.

Aucune circonscription électorale n'est mise en place dans votre entreprise? Vous recevrez alors une carte de vote. Vous pouvez retourner celle-ci par courrier ou soumettre votre vote dans l'un des bureaux de vote publics.

QUAND PUIS-JE VOTER?

Vous serez indépendant(e) ou prestataire libéral(e) au 3 janvier 2024 (date de référence)? Alors vous êtes automatiquement habilité(e) à voter.

Vous serez apprenti, employé à temps partiel, en congé sans solde, en service civique ou de présence, ou sans emploi depuis 12 mois au maximum au 3 janvier 2024 (date de référence)? Alors vous pouvez demander à être inscrit(e) sur la liste électorale. Le bureau des élections de l'AK vous en informera en temps voulu, par écrit.

COMMENT LE BUREAU DES ÉLECTIONS DE L'AK PEUT-IL M'AIDER ?

Le bureau des élections de l'AK vous transmettra les principales informations concernant le vote par écrit. Il vous informera personnellement:

- de la possibilité que vous soyez intégré(e) à la liste électorale si vous n'êtes pas automatiquement habilité(e) à voter (début février 2024);
- de la méthode et de la date de réception de votre carte de vote (début mars 2024);
- des dates et lieux où vous pourrez voter (fin mars 2024).

MENTIONS LÉGALES

Rédacteur, éditeur et producteur:

AK Vienne, bureau des élections, 1040 Vienne, Plöbfgasse 13

Publication conformément au § 25 MedienG

(Loi autrichienne sur les médias):

wien.arbeiterkammer.at/impressum

Photo de titre: © silverkblack - Adobe Stock

Graphismes: Andreas Kuffner

Impression: Bösmüller Print Management, 2000 Stockerau

HOTLINE ÉLECTIONS AK

01/501 570

Du lundi au vendredi de 7h 30 à 17h 30

akwahl@akwien.at
wien.arbeiterkammer.at



Allez voter!

**Seule une AK forte
peut garantir que vos intérêts sont
représentés efficacement.**

AK



#deineStimme für deine Arbeiterkammer